

Registre d'alerte et d'urgence

Un registre pour aider les personnes fragiles et/ou isolées en cas de risques exceptionnels (canicules, grands froids, inondations...).



Présentation

Le recensement des personnes âgées, handicapées ou isolées est indispensable pour une intervention efficace et ciblée des services sociaux en cas de déclenchement de tout plan d'urgence. C'est pourquoi, le CCAS de la Ville de Belfort est chargé de recenser les personnes vulnérables et d'assurer la mise à jour des données collectées. Le registre des personnes vulnérables est un registre nominatif et confidentiel. Il comporte des informations relatives à l'identité, l'âge, l'adresse, les coordonnées téléphoniques et les personnes à prévenir en cas d'urgence.

Objectif

Le registre peut être utilisé en cas de déclenchement du plan communal de sauvegarde ou du plan départemental d'alerte et d'urgence.

En cas de grand froid, coupure d'électricité, inondation, canicule, épidémie..., le registre permet au CCAS de contacter quotidiennement les personnes isolées pour s'assurer de leur situation. Il est donc très important que les données les concernant soient actualisées.

Ce registre est également communiqué au Préfet, sur sa demande, à l'occasion du plan d'alerte et d'urgence, dans le cadre de l'organisation et de la coordination des interventions à domicile.

Modalités d'inscription

L'inscription dans le registre est facultative et nécessite une démarche volontaire.

Toute personne se sentant en situation de fragilité peut demander son inscription au registre : personnes âgées, handicapées ou isolées.

Un tiers peut également se charger de l'inscription (parent, médecin traitant, service d'aide ou de soins à domicile)

L'inscription sur le registre est opérée **à tout moment** en complétant le formulaire téléchargeable ou en contactant le CCAS.

Le CCAS réalise annuellement, au printemps, une campagne d'information auprès des personnes concernées pour les inviter à s'inscrire sur le registre ou à actualiser les données les concernant si leur inscription est déjà réalisée.

[Télécharger le bulletin d'inscription](#)

[Plaquette de présentation des services du Pôle Seniors](#)

<https://ccas.belfort.fr/seniors/les-autres-services-proposes-par-le-ccas/registre-dalerte-et-durgence>

